**Prix d’excellence en amélioration de la qualité des services en santé mentale et en toxicomanie**

**Le prix**

Ce prix rendra hommage à un hôpital, une régie de la santé, un programme ou service communautaire de santé mentale et d’aide aux toxicomanes ou un leader dans le domaine qui a apporté des améliorations de la qualité (AQ) tangibles, durables et fondées sur des données probantes dans le domaine de la santé mentale et des toxicomanies.

La lauréate ou le lauréat recevra un trophée en verre gravé. S'il redevient possible à l'avenir de se réunir en personne pour l'événement, le Collège paiera aussi les frais de déplacement et d’hébergement d'une personne représentant l'équipe ou l’organisation gagnante afin qu'elle assiste à la soirée Hommage aux leaders en santé, et recevra une inscription gratuite à la Conférence nationale du CCLS. En outre, la lauréate ou le lauréat recevra une bourse de 7 500 $ que l’organisation pourra utiliser pour poursuivre ses activités d’AQ de son programme de santé mentale, ainsi que 1 000 $ pour une activité éducative sur le leadership et la mise en application de pratiques exemplaires au sein de l’organisation lauréate.

**Admissibilité**

Les candidats pour ce prix doivent être des personnes ou des organisations opérant au Canada qui : a) ont récemment (au cours des trois dernières années) apporté dans leur système de santé des améliorations de la qualité des services fondées sur des données probantes qui ont permis d’obtenir de meilleurs résultats pour les patients ayant des problèmes de santé mentale ou de toxicomanie; et b) ont réussi à maintenir ces améliorations à leur système ou programme. Les candidats possibles peuvent comprendre, sans toutefois s’y limiter :

* Un programme de santé mentale en milieu hospitalier fournissant un continuum de services;
* Un programme communautaire de santé mentale et de toxicomanie qui est financé à même les fonds publics et qui a établi des partenariats officiels avec des hôpitaux dans le but d’offrir un continuum de soins pour traiter les maladies mentales et les toxicomanies;
* Un programme en milieu scolaire qui favorise la santé mentale des enfants et des jeunes;
* Un programme de santé mentale et de traitement de la toxicomanie d’un service correctionnel;
* Un leader reconnu en santé mentale et en toxicomanies dans un système de santé.

**Mises en candidature**

Les mises en candidature doivent provenir d’un membre du Collège et être soumises en ligne au plus tard le **1er février 2024.**

Les mises en candidature doivent être soumises en lignes sous forme d’un seul fichier PDF en utilisant le [formulaire des prix pour les équipes et les organisations](https://questionpro.com/t/AMCd3ZyweL), et elles doivent comprendre les documents suivants :

* Le formulaire de mise en candidature dûment rempli (en ligne);
* Une lettre de mise en candidature provenant d’un membre du Collège;
* Le modèle de mise en candidature dûment rempli, qui décrit l’initiative d’AQ entreprise et les résultats obtenus;
* Trois lettres d’appui expliquant clairement comment l’organisation ou la personne mise en candidature répond aux critères d’admissibilité à ce prix. Une lettre doit provenir d’un patient, d’un membre de la famille d’un patient ou du comité consultatif de patients directement touché par le programme ou l’initiative.

**Prix d’excellence en amélioration de la qualité des services en santé mentale et en toxicomanie – Modèle de mise en candidature**

**Nom de la candidate ou du candidat :**

**Nom de la personne qui la ou le propose :**

**Rapport (maximum de 2 500 mots. Veuillez respecter cette limite. Le Collège se réserve le droit de rejeter les mises en candidature dont le nombre de mots dépasse cette limite.)**

*Veuillez remplir les sections ci-dessous. Vous pouvez insérer des graphiques, etc. dans les sections.*

1. Introduction. Veuillez décrire l’initiative d’AQ.
2. Quels bienfaits l’initiative d’AQ a-t-elle procurés aux patients ou clients? Veuillez passer brièvement en revue des données cliniques et fonctionnelles qui démontrent l’effet que l’initiative d’AQ a eu sur les patients ou clients pendant les trois années qui ont suivi sa mise en œuvre. (15 POINTS)
3. De quelle façon l’initiative d’AQ a-t-elle amélioré ou promu la diversité, l’équité et l’inclusion? Comment enregistrez-vous l’impact de cette amélioration au niveau du patient/client ou du système? (10 POINTS)
4. Expliquez comment l’initiative innovatrice d’AQ s’est traduite par la standardisation des soins grâce à l’élaboration de protocoles, d’indicateurs de rétablissement ou d’accès aux soins intégrés. (15 POINTS)
5. Donnez des exemples ou des preuves d’innovation et de l’utilisation de pratiques exemplaires dans le cadre de l’initiative d’AQ. Fournissez des exemples de la façon dont cette initiative a contribué à l’ensemble de connaissances ou à l’amélioration continue des soins de santé, ainsi que de son impact sur le système. (15 POINTS)
6. Démontrez comment cette initiative s’est traduite par une amélioration des mesures de la qualité des services ou du système, comme des diminutions des visites à l’urgence, des réadmissions à l’hôpital et de la durée moyenne des séjours, l’amélioration de l’état fonctionnel, des mesures de la qualité de vie, de la satisfaction des clients et consommateurs, etc. (10 POINTS)
7. Discutez de tactiques particulières d’amélioration de la qualité, comme les stratégies visant l’excellence des processus, qui ont été mises en œuvre. Fournissez des données antérieures et postérieures à la mise en œuvre, lorsque cela est possible, pour démontrer les résultats souhaités qui ont été obtenus. (10 POINTS)
8. Discutez et faites la démonstration de la pérennité et de capacité d’élargissement de cette initiative. Partagez le plan destiné à assurer la pérennité des améliorations obtenues de la qualité, y compris l’intégration au système et la collaboration intersectorielle visant à favoriser l’établissement d’un véritable système de soins. (10 POINTS)
9. Fournissez des preuves de la participation des consommateurs et de leurs familles (c’est-à-dire du cercle de soutien) au traitement et à la gestion des problèmes de santé mentale et des toxicomanies. (10 POINTS)
10. Résumez l’initiative innovatrice et créative d’AQ dans le domaine de la santé mentale.   
    (5 POINTS)
11. Conclusion

**Comment soumettre votre mise en candidature :**

Votre mise en candidature doit comprendre tous les éléments ci-dessous et être soumise en ligne utilisant le [formulaire des prix pour les équipes et les organisations](https://questionpro.com/t/AMCd3ZyweL) du Collège au plus tard le **1er février 2024**. Le modèle de candidature complété ainsi que les lettres doivent être soumis en un seul fichier PDF via le formulaire en ligne. Les signatures électroniques sont acceptables.

Veuillez-vous assurer d’inclure les documents suivants :

* le formulaire de mise en candidature dûment rempli (en ligne);
* la lettre de mise en candidature d’un membre du Collège;
* le modèle de mise en candidature dûment rempli;
* trois lettres d’appui.

**Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec :**

Christian Coulombe, Vice-président, Marketing et Services aux membres

Collège canadien des leaders en santé

Tél. : 613-235-7219 poste 213

Sans frais : 1-800-363-9056

[ccoulombe@cchl-ccls.ca](mailto:ccoulombe@cchl-ccls.ca)

En soumettant cette mise en candidature, vous attestez que les informations fournies dans ce formulaire sont, au meilleur de vos connaissances, factuelles et correctes. Vous comprenez que le Collège a la capacité de vérifier les informations fournies.

**Commanditaires :**

 **A black background with white text

Description automatically generated**